

Conditions générales de vente

1. Règlement

Le règlement du séjour se fera à la réservation sur le site www.leschaletsduboisdelapause.com par carte bancaire ou par chèque.

Pour toutes réservations par chèque, 100€ d'arrhes seront demandés le solde se réglant sur place. Les arrhes devront nous parvenir dans les 8 jours après notre confirmation par e-mail.

Attention votre option de réservation sera levée en cas de retard de paiement du séjour, le délai étant fixé à 8 jours.

Pour les bons cadeaux l'intégralité du séjour devra être réglé à la commande.

La réservation est sécurisée et les données personnelles sont protégées.

2. Moyens de paiement

- virement bancaire (paiement sécurisé)
- chèque bancaire ou postal à l'ordre Les Chalets du bois de la pause (uniquement les comptes français)
- chèques vacances : ANCV

Attention de bien noter la référence de votre réservation avec votre paiement

3. Tarifs

Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de disposition réglementaire, ils s'entendent toutes taxes comprises.

Seul le prix figurant sur votre bon de réservation ou autre courrier de confirmation fait foi.

4. Bon Cadeau

La validité des bons cadeaux est de 12 mois à compter de la date d'émission.

Les bons cadeaux ne sont pas remboursables.

5. Conditions d'annulation

L'annulation d'une réservation ne sera effective qu'après confirmation par mail de sa prise en compte par Les Chalets du bois de la pause.

Toute annulation d'une réservation à plus de 30 jours de la date d'arrivée entraînera une retenue de 100€ sur le remboursement.

Toute annulation ou modification à moins de 30 jours de la date d'arrivée entraînera la conservation du paiement versé et ne donnera lieu à aucune compensation de notre part.

6. Interruption de séjour

Aucun remboursement ne sera prévu en cas d'interruption du séjour en cours, 100% du montant du séjour restant dû.

7. Réclamation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante:

Les Chalets du bois de la pause
Le carlat – 24250 SAINT CYBRANET

8. Litige

En cas de litige, seule la compétence du tribunal de Sarlat est reconnue.

9. Linge de maison

Les draps, serviettes de toilette et peignoirs sont fournis.

Les dessus de lit, rideaux et fauteuils étant de qualité, toute dégradation ou salissure donnera lieu à un dédommagement (note de pressing)

10. Sécurité

Il est interdit de fumer dans les chalets par mesure de sécurité et de bien-être, des cendriers sont mis à votre disposition sur les terrasses.

Nous pouvons accueillir 2 personnes adultes par chalet.

Pour des questions de sécurité par rapport au spa, nous ne pouvons pas accueillir des enfants et adolescents aux chalets.

La consommation d'alcool sur le site est sous la responsabilité du locataire.

11. Animaux

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans nos chalets.

12. Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements et les véhicules.